



Conseil d'Établissement
CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne
Mercredi 24 avril 2019
Compte-rendu

Ouverture de séance 18 h

Étaient présents :

Florence Auguste, directrice du CRD, présidente du CE

Michel Cantais, élu municipal de Petit-Couronne issu du Comité syndical, vice-président du Syndicat pour la gestion du Conservatoire

Violette Nebl, professeur d'enseignement artistique, discipline violon, représentante des enseignants

Sophie Rabl, assistante d'enseignement artistique, discipline danse contemporaine, représentante des enseignants

Nicolas Doizy, rédacteur principal, représentant des personnels administratifs et techniques

Pierre-Yves Silvert, représentant des parents d'élèves, président de l'APEC

Céline Cocatrix-Jeruzal, représentante des parents d'élèves, membre du bureau de l'APEC

Eva Van-Hove, violoniste, actuellement en COP, représentante des élèves, domiciliée à Grand-Couronne

Victor Poulain, guitariste électrique, actuellement en COP, représentant des élèves, domicilié à Petit-Quevilly

Était excusé :

Nicolas Wasylszyn, élu municipal de Grand-Couronne issu du Comité syndical, vice-président du Conservatoire

À l'ordre du jour :

- *Nouvelles modalités de représentation au CE*

- *Point sur les effectifs du CRD et les projets en cours*

- *Projet d'établissement 2019-2024*

I- Nouvelles modalités de représentation au Conseil d'Établissement

Il se tient une fois par an, sauf cas exceptionnel, et jusqu'à deux fois par an.

Pour faciliter la mise en place du CE et comme des élections ont déjà été organisées pour la création du nouveau comité technique, de nouvelles modalités sont adoptées pour la constitution du CE.

Présidé par la directrice, les membres de ce conseil sont représentés de la façon suivante :

- les représentants des parents sont désignés par le bureau de l'APEC parmi ses membres
- les représentants du personnel sont issus des membres du CT représentant le personnel
- les deux vice-présidents du Comité Syndical pour la gestion du CRD sont membres et peuvent désigner des représentants parmi les membres du Comité Syndical
- les deux représentants des élèves sont issus si possible de spécialités différentes (musique classique/musiques actuelles amplifiées/danse), ayant plus de 16 ans, au moins en cycle 2, l'un deux au moins étant domicilié à Petit-Couronne ou Grand-Couronne

Ces modalités de représentation au Conseil d'Établissement sont adoptées à l'unanimité.

II- Point sur les effectifs

717 élèves à la rentrée, un peu moins aujourd'hui
371 de Grand-Couronne dont 96 CHAM primaires
147 de Petit-Couronne
125 de la métropole
21 autres Seinomarins
49 de l'Eure
2 hors 76/27 (50 et 95)
65 CHAM au collège (52 de Grand-Couronne, 6 de Petit-Couronne, 3 en Seine-Maritime hors métropole, 3 de l'Eure)
153 élèves inscrits en danse, 638 en musique

Les étudiants :

On note un fort dynamisme des 24 étudiants COP, à dominante classique et actuelle (13 étudiants en MAA) : 6 d'entre eux sont domiciliés à Grand-Couronne, 6 à Rouen, 2 à Sotteville et un dans chacune des communes suivantes : Bapeaume-lès-Rouen, Bois-Guillaume, Duclair, Elbeuf, Le Havre, Malaunay, Mont Saint Aignan, Petit-Quevilly, Les Andelys, Fleury sur Andelle.
La force de l'établissement est de soutenir ces deux spécialités qui s'enrichissent mutuellement. C'est d'ailleurs cette particularité qui sera défendue au niveau régional en ce qui concerne la mise en place des Classes Préparant à l'Enseignement supérieur pour lesquelles une convention serait à passer avec le CRR de Rouen, porteur principal du projet.

Depuis cette rentrée, pour la première fois, un étudiant en L1 du Cefedem suit des cours au CRD, au CRR et à l'université de Rouen. Une convention-cadre est préparée entre ces 4 établissements ainsi qu'avec le CRR de Caen.

Mouvements du personnel :

Départs à la rentrée 2018 de : Christophe Mendès, Romuald Boutelier, Yannick Maillet, Gwendal Etrillard, Lisa Neffari et en cours d'année de Frédéric Brard
Disponibilités prolongées pour Emmanuelle Le Friec, Stéphanie Lengagne, Sébastien Widmann, Karine Soudé. Arrêt maladie prolongé pour Lila Aoufi.
Congés maternité de Sylvie Naveteur (percussion, batterie) et de Claire Roullier (accueil, secrétariat)
Passage à temps partiel de Leïla Galeb (50%)

Recrutements contractuels à la rentrée de Lilian Devismes (FM) et Victor Marais (batterie et percussions pendant le congé maternité) et de Solène Streif, stagiaire ATEA, en remplacement de Frédéric Brard.

Des recrutements techniques contractuels ont eu lieu : Laurence Rémond (remplacement maladie de Lila Aoufi), Michèle Leloup et Isaline Glaran (transports CHAM)

Recrutement de 2 volontaires en service civique : Jean-Baptiste Lemarié et Clément Houdeville.

Suite à réussite à concours, examens professionnels, loi Sauvadet et article 38 dérogatoire pour handicap, seront intégrés à la fonction publique territoriale au 1^{er} septembre : Odile Lefèvre (FM, TC), Julie Vonderscher (violoncelle 3/20^e), Romain Greffe (claviers 10/20^e), Alexis Damien (batterie 14/20^e), Clément Bernard (guitare 9/20^e) et Marie-Josée Chabiraud (dans classique TC)

Saison artistique :

Elle est élaborée sur les propositions de l'équipe pédagogique.

Le souci d'interdisciplinarité est ressenti par les élèves qui expriment eux aussi leur envie de s'inscrire dans une programmation éclectique.

Les élèves du département de musiques actuelles ont apprécié les projets passés les associant au département de musique classique ou de danse : projet avec Karl Naegelen, spectacle de danse...

L'inverse est vrai également : orchestre à cordes sur le projet Muse et Beatles, les projets chansons, initiation pour les « classiques » à l'improvisation, les cordes amplifiées, ...

Les étudiants font des propositions :

- davantage de mixité (présence de MA) dans les auditions et dans les projets
- des élèves en COP responsables du son, du programme, des répétitions, de la communication pour des « cartes blanches » qui leur seraient confiées
- davantage d'évènements MA dans la saison (il n'y a actuellement qu'une soirée par an, cette année Michaël Jackson)

III) Le Projet d'Établissement 2019-2024

Ce nouveau projet tient compte de l'histoire et des spécificités de l'établissement, des innovations menées ces dernières années et de leurs répercussions mais aussi de modifications aux niveaux régional (fusion de la Normandie, interlocuteurs différents à différents niveaux) et national (recommandations du ministère de la culture, réformes)

Ses axes principaux, dans la lignée du précédent projet, résultent de nombreuses années de travail approfondi avec tous les acteurs du territoire : ses équipes pédagogiques et éducatives, ses élus, ses professionnels du spectacle vivant, du réseau associatif...

Il apparaît que toutes les missions remplies par le CRD sont en adéquation avec les préconisations ministérielles et défendent au quotidien les notions de droits culturels du citoyen et les enjeux du développement durable par la culture.

Tous les membres du CE approuvent les orientations du PE qui découlent d'une réalité vécue et ressentie et sont porteuses de valeurs artistiques, citoyennes et humaines affirmées. Il sera ainsi possible de s'appuyer sur ce texte approuvé et revendiqué par tous pour défendre et appliquer les orientations du CRD, obtenir des subventions et des soutiens divers, affirmer son identité sur le territoire et dans le paysage de l'enseignement artistique spécialisé.

Fin de séance : 21 h

Secrétaire de séance : Violette Nebl